

Paris, le 2 mai 2018

## L'Assemblée parlementaire de la Francophonie exprime sa préoccupation face à la crise politique à Madagascar

Le Président de l'APF, M. Jacques Chagnon, le Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal et le Président de la Commission politique, M. Christophe-André Frassa, expriment toute leur solidarité avec le peuple malgache et leur sympathie aux familles endeuillées et aux blessés suite aux événements récents.

Ces derniers sont en contact permanent avec le Président de l'Assemblée nationale de Madagascar, Président de la section malgache de l'APF, M. Jean-Max Rakotomamonjy. La situation politique à Madagascar est au cœur des préoccupations des parlementaires de l'APF, institution qui défend ardemment la liberté d'expression et le droit de manifester pacifiquement.

La section malgache, section fondatrice de l'APF, a accueilli l'Assemblée plénière en juillet 2016 et demeure bénéficiaire d'un programme multilatéral de coopération parlementaire.

L'APF soutient la perspective d'un dialogue inclusif et constructif pour éviter tout acte de violence, quel qu'il soit, afin de trouver des solutions pacifiques à la crise. Les parlementaires francophones souhaitent que l'élection présidentielle puisse se tenir dans le respect de la constitution malgache et dans les délais prévus.

La Francophonie parlementaire demeure à la disposition du parlement malgache afin de soutenir les valeurs démocratiques et l'État de droit. L'APF se tient prête à organiser une mission d'information et de médiation à Antananarivo pour que les différents partenaires puissent aboutir à un compromis qui fasse vivre la démocratie malgache.

Pour en savoir plus :  
[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.*